



# *Comptes 2013*

*Présentés à la Commission bourgeoisiale le 28 avril 2014  
Approuvés par le Conseil communal le 20 mai 2014*

Bourgeoisies, Bourgeois de Bagnes,

L'article 30 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes et bourgeoisies du 16 juin 2004 prévoit que le compte annuel des communes municipales et des bourgeoisies contient le message *introdutif*, y compris l'analyse du résultat et des *indicateurs financiers*. Les comptes de fonctionnement de la Bourgeoisie pour 2013, tels que présentés à la Commission bourgeoisiale, clôturent sur un excédent de revenus de CHF 143'411, nettement supérieur au budget qui prévoyait un excédent de charges de CHF 62'500.

Après une année 2012 marquée par l'ouragan Andréa et la tempête de foehn, l'année 2013 est revenue à une activité « normale ». Le volume d'affaires a cependant été très bon, notamment avec les coupes de bois faites pour le tracé de la télécabine Le Châble - Mayens-de-Bruson.

Au niveau des différents dicastères, nous retrouvons les éléments suivants :

**029 - Administration générale** : Le léger dépassement budgétaire est expliqué par le coût de licences informatiques pour CHF 6'000 et des impôts sous-estimés dans le cadre du budget (la valeur fiscale du restaurant de la Chaux n'était pas encore arrêtée).

**810 - Service forestier** : Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 197'400 et l'exercice se clôt avec un excédent de revenus de CHF 23'656. Ce bon résultat s'explique comme suit :

- Un bon niveau d'activités qui se retrouve dans les frais facturés à des tiers (+ CHF 226'000 par rapport au budget) ; dans ce contexte les travaux de coupe pour la télécabine Le Châble - Mayens-de-Bruson y ont pesé pour quelque CHF 180'000 ;
- Une augmentation de CHF 62'765 des achats de matériel, de fournitures et outillage en lien avec les travaux exécutés (barrières pour la retenue de Monneyeu p.e.) ;
- Les prestations de tiers (810.318.7) passent d'un budget de CHF 446'000 à des dépenses de CHF 510'385 ;
- Les subventions cantonales espérées ont été obtenues (CHF 488'195 pour un budget de CHF 457'100) : il est à noter que divers travaux de police forestière ont été subventionnés à concurrence de CHF 21'278, ce qui a permis de réduire d'autant la subvention communale calculée en fonction des salaires des gardes forestiers.

**811 - Alpages, pâturages et biens bourgeoisiaux** : Les droits d'utilisation des fonds bourgeoisiaux sont liés au chiffre d'affaires de Téléverbier SA qui est resté semblable à celui de 2012 mais inférieur à celui de 2011, ce qui explique l'écart budgétaire (- CHF 35'000). A la suite de la signature de la convention pour le bike-park et les pistes VTT entre la Commune, l'association Promo-Bike et Téléverbier SA, la Bourgeoisie s'est vue confier la gestion d'un fonds de rénovation. L'attribution 2013 comprend la dotation annuelle de CHF 15'000 et une dotation unique de CHF 32'000 versée par Téléverbier ; ces deux montants sont couverts par les contributions des trois partenaires.

**942 - Immeubles (patrimoine financier)** : Les frais d'entretien de la cabane Brunet ont été légèrement supérieurs au budget (CHF 5'822). Les revenus des biens comprennent de petites modifications de limites et divers échanges pour CHF 13'200. Il est à noter que les corrections de valeur du patrimoine financier comprennent une dotation de ducroire de CHF 30'000 relatif à des loyers 2011 non encaissés.

Les investissements de l'exercice se sont montés à CHF 70'193 (budget de CHF 80'000). L'économie est surtout liée à l'achat du véhicule de manutention qui a coûté CHF 32'400 pour une estimation budgétaire de CHF 40'000.

Quant au bilan :

- Au 31.12.2013, la fortune nette, après les amortissements et le bénéfice de l'exercice, est de CHF 7'799'458.54.
- A la suite des diverses ventes 2012 et conformément aux discussions avec la Commission bourgeoise, un prêt à la Commune pour assurer un meilleur rendement est appliqué avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Enfin, et toujours selon l'article 30 de l'Ordonnance, le message introductif des comptes doit analyser les indicateurs financiers :

- *Degré d'autofinancement et Capacité d'autofinancement* : la marge d'autofinancement est positive à 358.5%, vu le faible niveau d'investissement de l'année. La capacité d'autofinancement est positive à 8.9% (2012 : 12.8%). Cette capacité est satisfaisante au niveau des normes cantonales même si ces normes concernent plutôt les communes.
- *Taux des amortissements ordinaires* : cet indicateur vérifie que l'article 51 de l'ordonnance précitée soit bel et bien respecté (*Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle*). Pour la Bourgeoise, il se monte à 4.7% (2012 : 5.6%). Ce taux est biaisé par le fait que les forêts et alpages (CHF 1'150'035.00) ne sont pas soumis à amortissement.
- *Taux de volume de la dette brute* : cet indicateur vérifie que la dette brute n'est pas trop importante, indépendamment du patrimoine financier réalisable. La note maximale est atteinte lorsque la dette brute est inférieure au 150% des revenus financiers, ce qui est le cas pour la Bourgeoise puisqu'il atteint 23.4% (2012 : 14.3%).

Nous tenons à remercier l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA à Sion pour son contrôle professionnel et ses conseils de gestion financière de notre bourgeoise.

**Le Président de la Commission municipale de la Bourgeoise**



William Bessel

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2012Budget  
2013Compte  
2013

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	5'294'961.11	2'198'800.00	2'401'717.46
Revenus financiers	+ fr.	6'029'938.54	2'226'100.00	2'636'621.81
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	<b>734'977.43</b>	<b>27'300.00</b>	<b>234'904.35</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	734'977.43	27'300.00	234'904.35
Amortissements ordinaires	- fr.	125'849.25	89'800.00	91'483.10
Amortissements complémentaires	- fr.	243'199.00	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	<b>62'500.00</b>	-
Excédent de revenus	= fr.	<b>365'929.18</b>	-	<b>143'411.25</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	517'713.65	80'000.00	70'193.10
Recettes	- fr.	136'400.00	-	4'678.00
Investissements nets	= fr.	<b>381'313.65</b>	<b>80'000.00</b>	<b>65'515.10</b>
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	734'977.43	27'300.00	234'904.35
Investissements nets	- fr.	381'313.65	80'000.00	65'515.10
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	<b>52'700.00</b>	-
Excédent de financement	= fr.	<b>353'663.78</b>	-	<b>169'389.25</b>

## Aperçu du compte annuel

Compte 2012

Budget 2013

Compte 2013

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Compte de fonctionnement</b>						
Total des charges (amortissements inclus)	5664 009,36		2 288 600,00		2 493 210,56	
Total des revenus		6 029 938,54		2 226 100,00		2 535 621,81
<b>Excédent de revenus</b>	<b>365 929,18</b>				<b>143 411,25</b>	
<b>Excédent de charges</b>				<b>62 500,00</b>		
<b>Total</b>	<b>6 029 938,54</b>	<b>6 029 938,54</b>	<b>2 288 600,00</b>	<b>2 288 600,00</b>	<b>2 636 621,81</b>	<b>2 535 621,81</b>
<b>Compte des investissements</b>						
Total des dépenses reportées au bilan	517 713,65		80 000,00		70 193,10	
Total des recettes reportées au bilan		136 400,00				4 678,00
<b>Investissements nets 3)</b>		<b>381 313,65</b>		<b>80 000,00</b>		<b>65 515,10</b>
<b>Total</b>	<b>517 713,65</b>	<b>517 713,65</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>70 193,10</b>	<b>70 193,10</b>
<b>Financement</b>						
Report des investissements nets	381 313,65		80 000,00		65 515,10	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		125 849,25		89 800,00		91 493,10
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		243 199,00				
Report des amortissements du découvert du bilan						
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		365 929,18				143 411,25
Excédent de charges du compte de fonctionnement			62 500,00			
<b>Excédent de financement</b>	<b>353 663,78</b>				<b>163 389,25</b>	
<b>Insuffisance de financement</b>				<b>52 700,00</b>		
<b>Total</b>	<b>734 977,43</b>	<b>734 977,43</b>	<b>142 500,00</b>	<b>142 500,00</b>	<b>234 904,35</b>	<b>234 904,35</b>
<b>Modification du capital</b>						
Report de l'excédent de financement		353 663,78				169 389,25
Report de l'insuffisance de financement			52 700,00			
Report des dépenses d'investissement au bilan		517 713,65		80 000,00		70 193,10
Report des recettes d'investissement au bilan	136 400,00				4 678,00	
Report des amortissements au bilan	369 048,25		89 800,00		91 493,10	
<b>Augmentation de la fortune nette</b>	<b>365 929,18</b>				<b>143 411,25</b>	
<b>Diminution de la fortune nette</b>				<b>62 500,00</b>		
<b>Total</b>	<b>871 377,43</b>	<b>871 377,43</b>	<b>142 500,00</b>	<b>142 500,00</b>	<b>234 582,35</b>	<b>234 582,35</b>

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

## Bourgeoisie de Bagnes Comptes 2013

	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0 Administration Générale</b>	<b>37'793.10</b>	<b>4'678.00</b>	<b>40'000</b>		<b>53'707.55</b>	
<b>02 Administration générale</b>	<b>37'793.10</b>	<b>4'678.00</b>	<b>40'000</b>		<b>53'707.55</b>	
<b>029 Administration des bâtiments</b>	<b>37'793.10</b>	<b>4'678.00</b>	<b>40'000</b>		<b>53'707.55</b>	
<b>029.50 Investissements propres</b>	<b>37'793.10</b>		<b>40'000</b>		<b>53'707.55</b>	
029.501.6 Bisse des Ravines	29'539.20		30'000			
029.501.7 Marteloscope	8'253.90		10'000			
029.503.10 Cabane Brunet					45'988.80	
029.506.1 Mise à niveau équipement informatique					7'718.75	
<b>029.60 Transferts au patrimoine financier</b>		<b>4'678.00</b>				
029.603.5 Restaurant de la Chauz		4'678.00				
<b>8 Service forestier, alpages, biens bourg.</b>	<b>32'400.00</b>		<b>40'000</b>		<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>
<b>81 Service forestier, alpages, biens bourg.</b>	<b>32'400.00</b>		<b>40'000</b>		<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>
<b>810 Service forestier</b>	<b>32'400.00</b>		<b>40'000</b>		<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>
<b>810.50 Investissements propres</b>	<b>32'400.00</b>		<b>40'000</b>		<b>509'994.90</b>	
810.500.1 Achat de terrains					64'808.50	
810.500.2 Parcelles en forêt (SAU)					9'305.40	
810.506.2 Tracteur forestier					400'221.00	
810.506.5 Broyeuse à branches					15'660.00	
810.506.6 Véhicules	32'400.00		40'000		20'000.00	
<b>810.60 Transferts au patrimoine financier</b>						<b>136'400.00</b>
810.606.1 Vente machines et véhicules						136'400.00

## Bilan au 31 décembre 2013

Actifs	2013	2012	Passifs	2013	2012
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>					
	6'938'144.65	6'881'221.87	<b>ENGAGEMENTS</b>	617'615.56	823'666.88
<b>10. Disponibilités</b>	<b>162'079.57</b>	<b>262'479.22</b>	<b>21. Dettes à court terme</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
102 Banques	162'079.57	262'479.22	211 Commune de Bagnes	0.00	0.00
<b>11. Avoirs</b>	<b>441'342.93</b>	<b>2'198'608.80</b>	<b>22. Dettes à moyen et long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
111 Comptes-courants	441'342.93	2'198'608.80	229 Prêts LIM	0.00	0.00
<b>12. Placements</b>	<b>6'313'621.05</b>	<b>4'352'036.35</b>	<b>24. Provisions</b>	<b>160'000.00</b>	<b>160'000.00</b>
120 Placements	179'596.05	32'111.35	240 Provisions	160'000.00	160'000.00
121 Actions et parts sociales	310'225.00	290'225.00	<b>25. Passifs transitoires</b>	<b>457'615.56</b>	<b>663'666.88</b>
122 Prêts	2'000'000.00	0.00	259 Passifs transitoires	457'615.56	663'666.88
123 Immeubles	3'823'800.00	4'029'700.00	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>362'505.60</b>	<b>264'242.75</b>
<b>13. Actifs transitoires</b>	<b>21'101.10</b>	<b>68'097.50</b>	<b>28. Financements spéciaux</b>	<b>362'505.60</b>	<b>264'242.75</b>
139 Actifs transitoires	21'101.10	68'097.50	280 Fondés sur le droit	183'495.60	132'332.75
	21'101.10	68'097.50	281 Fondés sur un règlement	179'010.00	132'010.00
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>					
	1'841'435.05	1'862'735.05	<b>FORTUNE</b>	<b>7'799'458.54</b>	<b>7'656'047.29</b>
<b>14. Investissements propres</b>	<b>1'841'435.05</b>	<b>1'862'735.05</b>	<b>29. Fortune</b>	<b>7'799'458.54</b>	<b>7'656'047.29</b>
140 Terrains non bâtis	375'115.75	375'115.75	290 Fortune nette initiale	7'656'047.29	7'290'118.11
141 Ouvrages de génie civil	93'900.00	67'300.00	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>143'411.25</b>	<b>365'929.18</b>
143 Immeubles et autres ouvrages	141'900.00	157'600.00			
145 Forêts	774'919.30	774'919.30			
146 Mobilier, machines, véhicules	455'600.00	487'800.00			
<b>Total actifs</b>	<b>8'779'579.70</b>	<b>8'743'956.92</b>	<b>Total passifs</b>	<b>8'779'579.70</b>	<b>8'743'956.92</b>

**Valeurs d'assurance incendie**

La couverture d'assurance incendie des bâtiments propriété de la Bourgeoisie est comprise dans la police d'assurances de la Commune qui se monte à CHF 175'517'700. Les assureurs suivants participent à ce contrat : Helvetia (36%), Allianz Suisse (19%), La Bâloise (13%), Generali (11%), autres (11%).

**Actifs non librement disponibles à la vente**

Divers biens propriété de la Bourgeoisie sont grevés d'un DDP jusqu'en 2110 en faveur de Téléverbier SA. En conséquence, ils ne sont pas librement disponibles à la vente.

**Autres informations: Cabane FXB Panossière**

Conformément à la convention signée avec la Commune, l'exploitation de la cabane FXB Panossière lui a été cédée. Les frais d'entretien et de renouvellement sont assumés par la Commune; au 31 décembre 2013, ils se montent à CHF 394'954.

Les loyers annuels sont compensés par la prise en charge de toutes les dépenses susmentionnées. Dès 2012, le montant annuel du loyer de CHF 60'000 a été revu pour être désormais fixé à 12% du chiffre d'affaires. Dès lors, il s'est monté à CHF 32'533 pour 2013 et CHF 31'021 pour 2012.

De ce fait, l'investissement net de la Commune au 31 décembre 2013 s'élève à CHF 211'314.

	part	total du capital
<b>Participations essentielles</b>		
Téléverbier SA	1.13%	CHF 18'900'000.--
Alpes Pellets SA	10.00%	CHF 200'000.--
Pour cette dernière société, la Bourgeoisie a également octroyé trois prêts de respectivement CHF 30'000, CHF 20'000 et CHF 20'000.		

**Autres informations**

Certaines données du bilan précédent ont été reclassées pour permettre la comparaison.





***Bourgeoisie de Bagnes  
Le Châble***

***Rapport de l'organe de révision  
à l'assemblée bourgeoise  
pour l'exercice 2013***



Rapport de l'organe de révision  
à l'assemblée bourgeoise de la  
Bourgeoisie de Bagnes  
Le Châble

Sur la base du mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 ss de la Loi sur les communes du Canton du Valais, la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements) de la Bourgeoisie de Bagnes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement du compte annuel incombe au Conseil Communal. Notre mission consiste :

- à vérifier et à émettre une appréciation sur le compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements),
- à vérifier l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière et leur rendement,
- à émettre une appréciation sur l'endettement de la Bourgeoisie et sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualifications et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le compte annuel puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes du compte annuel et les indications fournies dans celui-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans son ensemble. Nous estimons que les analyses et sondages effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et le compte annuel ainsi que l'évaluation des participations sont conformes à la Loi à l'ordonnance et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver le compte annuel clôturant avec un excédent des produits de **CHF 143'411.25** et une fortune nette de **CHF 7'799'458.54** après enregistrement du résultat de l'exercice.



En complément nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil Communal a eu lieu,
- il n'y a pas d'endettement au 31 décembre 2013,
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

PricewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Yan Pannatier  
Expert-réviseur

Sion, le 20 mai 2014

Annexes:

- Compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements)